

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 5.

N° 947.368

Dispositif pour obtenir un parallélisme entre les deux branches des fourches pour cycles en général.

M. TULLIO CAMPAGNOLO résidant en Italie.

Demandé le 30 mai 1947, à 13^h 53^m, à Paris.

Délivré le 10 janvier 1949. — Publié le 30 juin 1949.

(Demande de brevet déposée en Italie le 7 juin 1946. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a pour objet un dispositif pour obtenir un parallélisme parfait entre les deux branches des fourches pour cycles en général, c'est-à-dire des petites fourches de suspension de la roue arrière et des pointes à fourche pour cycles, motocycles et analogues.

Ledit dispositif est caractérisé par des moyens d'écartement comprenant deux corps avec surfaces de tête normales à leur essieu propres à servir comme plans d'appui, lesdits corps pouvant être combinés, du côté arrière, à la façon des mâchoires d'étau, avec deux disques à surface de contre-appui rapprochées, comme des contre-mâchoires, auxdits corps, à l'aide d'organes de manœuvre, qui peuvent être utilisés aussi pour porter les pièces d'écartement à se joindre étroitement entre elles bout à bout.

Il suffit ainsi de placer les deux branches de la fourche respectivement entre les corps opposés du dispositif d'écartement et les disques de contre-appui relatifs, de les serrer entre les uns et les autres et de réunir enfin, en agissant sur les éléments de manœuvre, les deux parties du dispositif d'écartement dans un ensemble continu étroitement serré, pour obtenir que les deux branches de la fourche se disposent en parallélisme parfait entre elles, à la distance exacte l'un de l'autre.

Dans le dessin annexé on a représenté deux modes d'exécution du dispositif suivant l'invention, appliqué aux fourches des cycles dans lesquels :

La figure 1, est une vue longitudinale, partiellement en coupe d'une forme d'exécution du dispositif appliqué à une pointe à fourche;

La figure 2, représente en vue longitudinale partiellement en coupe, une variante du dispositif appliqué à une petite fourche avec support pour l'essieu de la roue arrière, établi de façon à permettre le réglage de la position dudit essieu.

Comme on le voit sur le dessin, chacun des deux corps cylindriques 1 du dispositif d'écartement présente sur sa tête un plan d'appui normal à l'essieu dudit corps et est pourvu dans sa partie arrière, d'un tourillon 2, sur lequel est monté, de façon à pouvoir glisser, un disque 3. Ledit tourillon est fileté et pourvu d'une tige de manœuvre 4, dont la rotation dans le sens du vissement, cause l'approchement du disque 3 au corps 1. La manœuvre combinée des deux tiges 4 obtenue en poussant transversalement de bas en haut et inversement sur leurs extrémités fait prendre aux deux corps 1 une disposition alignée et d'attouchement. De cette façon, lorsque les deux branches de la fourche 5, qui portent la roue du cycle, sont serrées entre les corps 1 et les dis-

ques 3, on obtient le parfait simplement en manœuvrant les tiges 4 de la façon exposée.

Dans le cas de la figure 1, le dispositif a été exécuté de manière à permettre de monter sur 5 lui la fourche simplement par embrochement des œillets 6 sur les tourillons 2.

Au contraire, dans la forme d'exécution suivant la figure 2, les corps 1 sont aussi pourvus d'une oreille latérale 7 avec arrêt qui sert pour 10 le repère exact desdits corps lorsque les tourillons 2 sont placés dans les supports 3 des deux branches de la petite fourche.

Il est bien entendu que les détails de construction du dispositif peuvent varier de ceux 15 qu'on a représentés dans le dessin et décrits plus haut, sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

Le dispositif pourrait, par exemple, être complété par une série de disques possédant 20 des épaisseurs différentes susceptibles d'être interposés, l'un ou l'autre, entre les corps 1, lorsque la longueur de ces derniers ne correspond pas exactement à la demie distance entre les deux branches de la fourche à redresser 25 comme dans le cas représenté.

RÉSUMÉ :

1° Dispositif pour obtenir un parallélisme parfait entre les deux branches des fourches des cycles en général, caractérisé en ce que des

moyens d'écartement comprenant deux corps 30 avec surfaces de tête normales à leur essieu, adaptées à servir comme plans d'appui, lesdits corps pouvant être combinés du côté arrière, à la façon de mâchoires d'étau, avec deux disques à surface de contre-appui approchantes 35 comme des contre-mâchoires auxdits corps, à l'aide d'organes de manœuvre qui peuvent être utilisés aussi pour porter les pièces d'écartement à se joindre étroitement entre elles bout à bout; 40

2° Mode d'exécution du dispositif suivant 1°, adapté pour agir sur les pointes de fourche, dans lequel les corps d'écartement sont pourvus, sur leurs côtés, d'un tourillon qui peut être embroché dans l'œillet de la fourche 45 et qui peut supporter le disque pouvant prendre un glissement relatif de contre-appui, à l'extérieur duquel on peut visser sur ledit tourillon convenablement fileté, une tige de manœuvre; 50

3° Dans l'application aux petites fourches de support de la roue arrière, les corps d'écartement sont complétés chacun par une oreille latérale, pourvue d'arrêts.

TULLIO CAMPAGNOLO.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

N° 947.368

M. Campagnolo

Pl. unique

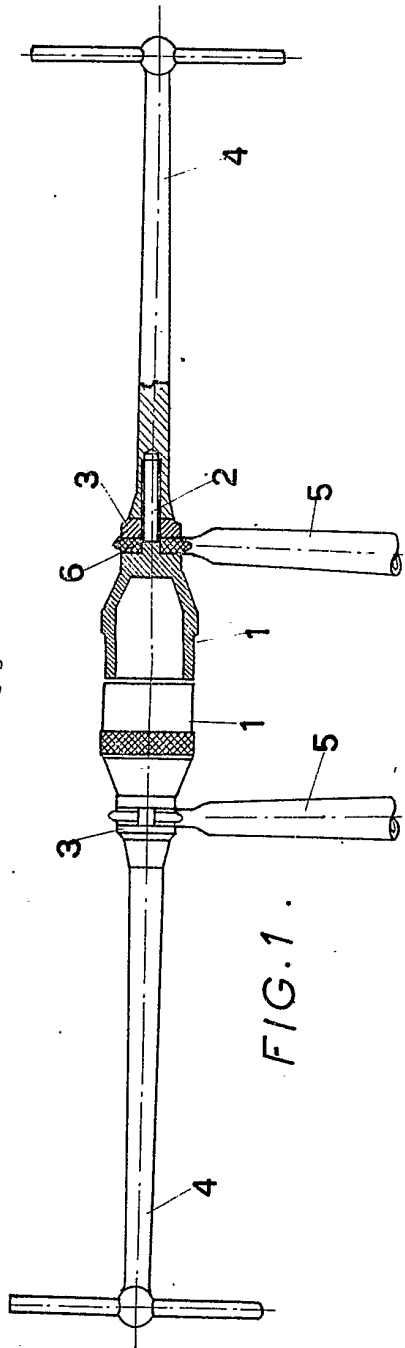


FIG. 1.

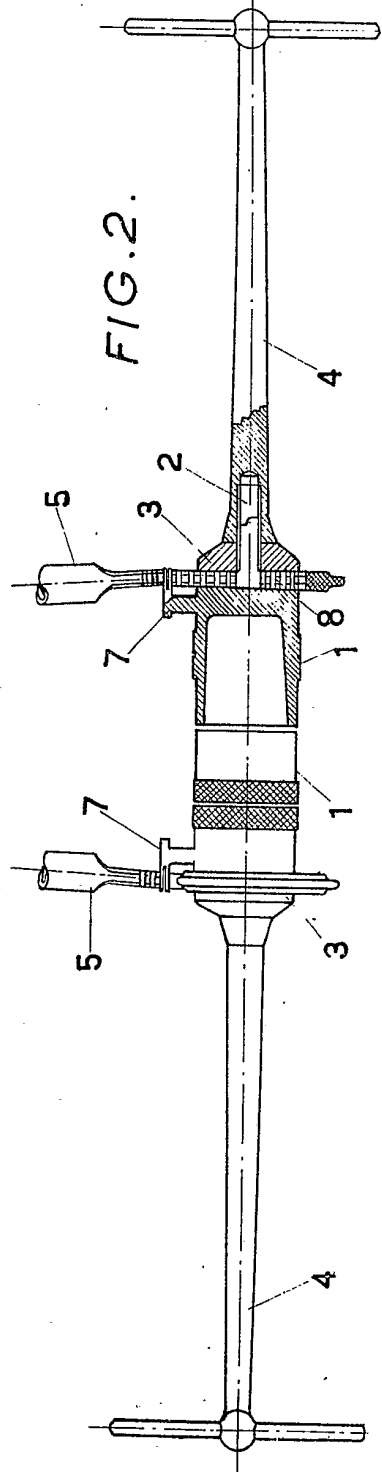
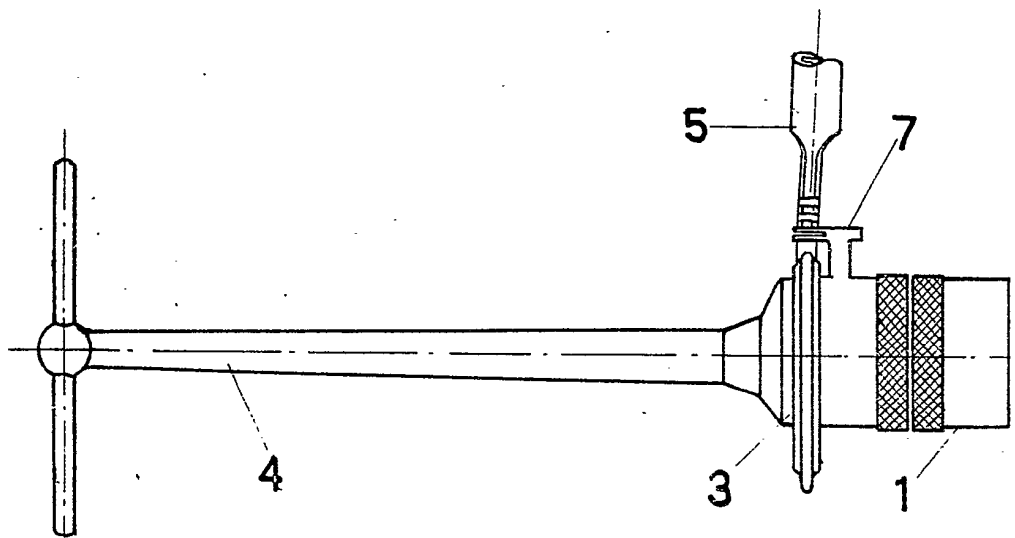
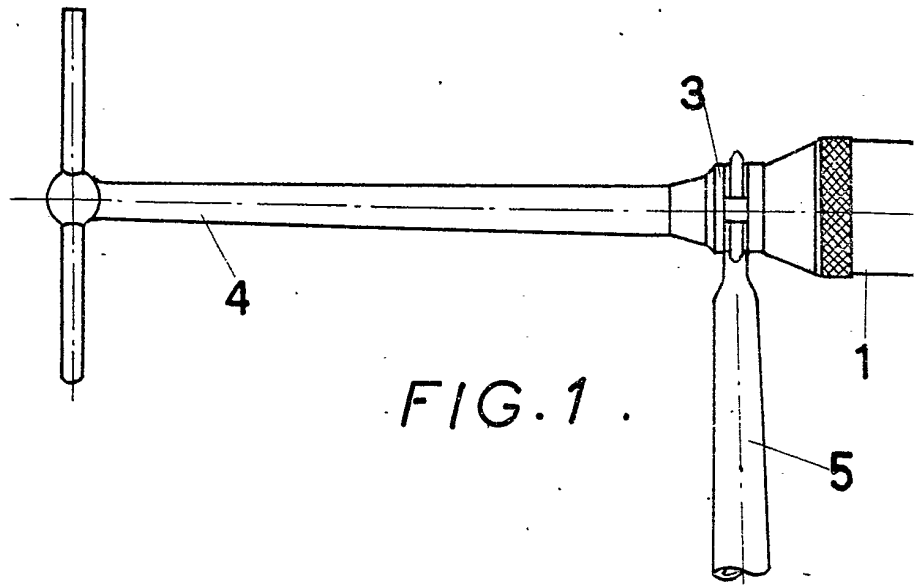


FIG. 2.

N° 947.368

M. Camp



M. Campagnolo

Pl. unique

